Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 022-212201149-20260128-01202606-DE

Commune de Lanrelas

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SÉANCE DU 28 JANVIER 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice :	14
Présents :	13
Votants :	13
Absent(s) :	1
Procuration(s) :	0
Abstentions	0
Exclus :	0

Date de convocation :
21 janvier 2026.

01/2026/06/00

OBJET :

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE POUR SECURISATION RUE DE LA HARDOUINAIS

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de ST BRIEUC, le 29 janvier 2026 et publication ou notification le 29 janvier 2026.

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit janvier à 20 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de la commune, sous la présidence d'Yves ***LEMOINE***, maire.

Etaient présents : **LEMOINE** Y – **GUILLOME** G – **REALLAND** N- - **METAYER** P- **HARIVEL** P– **MENARD** D - **HARIVEL** J.M - **PACE** F — - **RENAULT** T - **LEFEUVRE** H.- A - **JOUAN** D - **CARRE** A- HAMEON B
Était absente : **TRIOLLET** M.
Étaient excusés :
Secrétaire de séance : **PACE** F -

==========

Dans le prolongement des travaux de finition au Lotissement des Iris, il est nécessaire de rénover la rue de la Hardouinais. D'ailleurs, pour sécuriser la sortie du Lotissement des Iiris et la rue de la Hardouinais, il est prévu la création d'une écluse sur cette rue précitée. La rénovation de la rue de la Hardouinais consiste à revoir les cheminements piétons et le relèvement de tous les éléments nécessaires à l'écoulement des eaux pluviales, des bouches des eaux usées et les chambres des réseaux.

Pour la rénovation de cette rue, le cabinet **SELARL NICOLAS ASSOCIES** a établi un devis pour la réfection de cette voie Elle comprend la reprise des trottoirs en les transformant en cheminent piétons, la mise à niveau des bouches d'égout, les grilles d'eaux pluviales, les chambres des réseaux.

Afin de solliciter une subvention au titre des amendes de police, il est proposé le plan de financement H.T. suivant :

AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA HARDOUINAIS (RD 61 EN AGGLOMERATION)				
NATURE TRAVAUX	**DEPENSES**	**%**	**RECETTES**	**%**
Création écluse	6 318,00 €	13,89 %		100,00 %
Cheminement piétons rue de la Hardouinais	28 761,10 €	63,23 %		
Cheminement carrefour Lotissement Iris et Rue de la Hardouinais	1 076,00 €	2,36 %		
Installation 2 lampadaires	9 328,71 €	20,51 %		
Subvention au titre des amendes de police			30 000,00 €	65,96 %
Auto-financement			15 483,81 €	34,04 %
TOTAL	**45 483,81 €**	**100,00 %**	**45 483,81 €**	**100,00 %**

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, et après en avoir délibéré :

☒ **PREND CONNAISSANCE** de la nécessité de la rénovation de la rue de la Hardouinais.

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 022-212201149-20260128-01202606-DE

☒ **VALIDE** le plan de financement présenté lors de la présentation de cette présente délibération.

☒ **SOLLICTE** une subvention d'un montant de **30 000€** au titre des amendes de Police pour le financement des travaux énoncés dans cette présente délibération.

☒ **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

La Secrétaire de séance
Françoise **PACE**

Le Maire
Yves ***LEMOINE***

MAIRIE DE LANRELAS (Côtes-d'Armor)